

**Twenty-eight session  
28 April – 2 May 2014**

---

**Item 4 of the Provisional Agenda**

**Report of the divisions**

**Division de l'Afrique Centrale \***

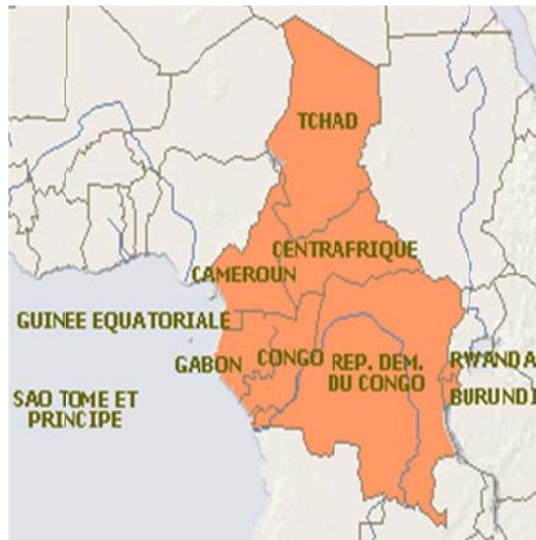
# GROUPE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES POUR LES NOMS GEOGRAPHIQUES

---

## DIVISION DE L'AFRIQUE CENTRALE

#

### **GENUNG**



### **AFRIQUE CENTRALE**

## **RAPPORT DE DIVISION\*#** (POINT 4)

Yaoundé, avril 2014

---

\* Préparé par Michel SIMEU KAMDEM, [sodziwa@gmail.com](mailto:sodziwa@gmail.com) président de la Division Afrique Centrale – Cameroun

## RESUME

Dans le cadre de la vingt-huitième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, le présent rapport de la division Afrique Centrale met l'accent sur les activités conduites après l'atelier de formation sur la normalisation des noms géographiques tenue, pour la sous-région, à Yaoundé en novembre 2010 avec le concours du GENUNG. Il éclaire aussi sur la situation de quelques pays de la division.

## Introduction

La Division Afrique Centrale du "Groupe d'Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques" (GENUNG) a été créée en 2007, lors de la 9<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies pour les Noms Géographiques tenue à New York. Si elle a eu du mal à se mettre en place au lendemain de sa création, en raison des difficultés de contact avec les pays de la région, c'est l'atelier international de formation toponymique qui lui donne ses véritables bases. Le présent rapport ne revient plus sur cet événement qui a déjà été largement présenté. Au contraire, il énumère les activités conduites depuis lors avec un zoom sur la situation de quelques pays.

### 1- Les activités conduites depuis l'atelier de formation en 2010

Après la tenue de l'atelier international de formation toponymique de Yaoundé qui a permis de rassembler plus d'une quarantaine de participants venus du Cameroun, de la République Démocratique du Congo du Tchad et d'Algérie, un certain nombre d'activités ont été conduites. Parmi elles, on peut retenir :

**La mise à disposition de brochures techniques d'information** sur le GENUNG, à travers les points focaux ou les ambassades des pays de la division représentées à Yaoundé. Ces documents comprennent :

- le rapport de l'atelier de Yaoundé et les recommandations,
- la fiche d'information pays sur les autorités toponymiques,
- le compte rendu des réunions internationales,
- les brochures de promotion du GENUNG sur *l'Usage uniforme des noms de lieux* et sur *Les noms géographiques, clefs indispensables pour accéder à l'information à l'heure de la mondialisation et du numérique*.

**La conception d'une méthodologie d'inventaire des noms de lieux :** nous avons conçu une méthodologie pouvant permettre d'effectuer dans les différents pays de la division, un inventaire rapide des noms de lieux en se basant sur les cartes existantes (anciennes, nouvelles ou mises à jour). Un tel travail pourrait constituer une bonne base à des recherches plus poussées et plus exigeantes en méthodologie.

**La conduite d'une étude sur les spécificités de la toponymie urbaine en Afrique centrale :** la division Afrique Centrale du GENUNG, qui s'étend sur près de 5,4

millions de km<sup>2</sup>, compte actuellement sept pays, notamment le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Tchad. Sur le plan historique, cette région a expérimenté tour à tour et/ou simultanément les occupations britannique, espagnole, allemande, portugaise, hollandaise, belge et française. Une telle diversité culturelle n'a-t-elle pas eu une influence sur la toponymie de la région ? N'est-elle pas comptable du niveau de développement de la normalisation des noms géographiques dans ces pays ?

**Le maintien de contacts permanents avec quelques pays** : la division a établi des échanges avec quelques pays (Tchad et RDC) pour accompagner les processus en cours visant la mise en place des structures de normalisation des noms géographiques ou leur redynamisation.

**La participation aux réunions du GENUNG** : la division a pris part aux travaux de la 26e session du GENUNG en mai 2011 à Vienne où deux pays, le Cameroun et la République démocratique du Congo ont été représentés. Elle a également participé aux rencontres régionales sur la promotion de la normalisation des noms géographiques en Afrique. Ce fut le cas notamment de la réunion organisée par la CEA et le GENUNG au Botswana où un plan d'Action avait été élaboré. Ce fut le cas aussi de la réunion du comité national sud-africain sur la normalisation des noms géographiques.

## **2- Informations sur la situation de quelques pays**

Au niveau des pays, des réunions de sensibilisation sur les noms géographiques et leur normalisation se sont tenues à N'Djamena, à Kinshasa et à Yaoundé.

### **République Démocratique du Congo**

En RDC, en plus des investigations conduites sur les changements des noms de lieux en RDC, les travaux semblaient aller bon train en vue de l'organisation en 2013, d'un atelier de lancement de la structure nationale de normalisation des noms géographiques. Mais depuis plusieurs mois les organisateurs seraient en proie à des contraintes inattendues.

### **Tchad**

Au Tchad, le point focal a organisé une série de réunions de sensibilisation sur la normalisation des noms géographiques, tant avec les responsables des ministères de l'administration territoriale, de la ville et du cadastre, qu'au niveau de l'université de N'Djamena, mais jusqu'ici, les résultats restent mitigés et ne semblent pas déboucher sur du concret.

## Cameroun

Contrairement à la plupart des pays d'Afrique, le Cameroun possède depuis le décret n°68/DF/314 du 9 août 1968 et conformément aux résolutions I/4A (1967) et VIII/6 (2002) des 1<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, une commission nationale de Toponymie (CNT). Celle-ci a pour mission d'étudier toutes les questions relatives aux noms géographiques de la République du Cameroun et d'arrêter leur orthographe et leur prononciation, sous réserve de la compétence dévolue aux conseils municipaux en matière d'adoption de la dénomination des rues et places publiques.

Présidée par le Ministre chargé de l'administration territoriale et constituée de représentants d'un certain nombre d'administrations dont la recherche scientifique, la défense, le cadastre, la culture, le transport etc., cette commission n'a malheureusement jamais fonctionné. De fait, les préoccupations relatives aux noms de lieux sont officieusement gérées par des structures comme le Ministère de l'Administration Territoriale et la Décentralisation (MINATD), le Bureau Central de Recensement et d'Etude de la Population (BUCREP), l'Institut National de Cartographie (INC), l'Institut National des Statistiques (INS), les universités pour n'en citer que quelques unes. Une telle situation pénalise bien évidemment lourdement le Cameroun.

Depuis quelques années, le Cameroun sort cependant progressivement de la torpeur dans laquelle il s'était installé en matière de normalisation des noms géographiques. Quelques actions dignes d'intérêt ont été conduites dans ce sens et méritent d'être relevées, notamment :

- la requête initiée par le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation pour réactiver la Commission nationale de Toponymie;

- la sensibilisation opérée dans certaines administrations parmi lesquelles le MINATD, le MINEPAT (Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoriale), l'INS, le FEICOM (Fonds d'Intervention Intercommunal), etc. A l'université, cette sensibilisation a débouché sur la réalisation de mémoires de master 2 sur les noms de lieux. En 2012, nous en avons personnellement supervisé un à l'université de Douala, sur le thème "*Urbanisation et nomenclature des places urbaines au Cameroun : cas du quartier Bepanda à Douala*".

- la mise en route d'un projet de création d'un fichier de localités par l'Institut National de Cartographie après concertation avec d'autres administrations plus ou moins impliquées dans la gestion des noms de lieux dans le cadre d'un atelier. Ce fichier s'appuie sur la définition de la localité arrêtée consensuellement lors de cet atelier en 2011, à savoir *un espace géographique de base, habité ou non, avec des*

*limites plus ou moins précises, sur laquelle s'exerce une autorité publique (Chefferie de 3ème degré reconnue par l'administration).* Actuellement, la collecte des données toponymiques sur le terrain a été réalisée dans les régions du Sud, du Centre et de l'Extrême-Nord. Elle devra progressivement couvrir toute l'étendue du territoire national.

#### Les autres pays de la division

Après quelques tentatives peu fructueuses de prise de contact avec les responsables des questions toponymiques dans les pays de la sous région pour mettre en place les structures de la Division et en organiser le fonctionnement, la division est à la recherche de relais fiables dans d'autres pays pour mieux faire connaître ses activités. Lorsque des contacts stables seront établis, elle mettra en route des projets nationaux à vocation régionale, à l'instar de l'élaboration d'un glossaire toponymique de l'Afrique Centrale.